

HABITAT, UN ACCOMPAGNEMENT ET DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX



Bénéficiez de conseils
neutres et gratuits
avant de vous lancer
dans votre projet.



Avec GTM RENOV' et SOLIHA, Granville Terre et Mer vous accompagne dans vos projets de rénovation



Pour qui ?

- Propriétaire occupant
- Propriétaire bailleur
- Copropriétaire



Comment ?

- Des conseils neutres et gratuits
- Un accompagnement personnalisé lors des RDV en permanences
- Des subventions pour financer vos travaux



Quels travaux ?

- Réduire les dépenses énergétiques
- Mettre aux normes les logements
- Adapter les logements pour préserver l'autonomie de ses résidents
- Développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés

Attention :

Ne pas commencer les travaux avant l'accord des différents organismes financeurs !

AVEC L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH), bénéficiez d'un accompagnement sur mesure et d'aides financières complémentaires

Les propriétaires occupants aux ressources modestes, les propriétaires bailleurs ainsi que certaines copropriétés sont éligibles à un accompagnement privilégié et gratuit par l'opérateur SOLIHA.

Vérifiez votre éligibilité auprès de GTM Rénov' et bénéficiez de subventions complémentaires par Granville Terre et Mer et pour les Granvillais, de la Ville de Granville.

EXEMPLES de projets

► Couple de retraités aux ressources modestes

Projet de travaux :

Adaptation d'une salle de bain au rez-de-chaussée avec installation d'une douche adaptée, de WC rehaussé et pose d'une barre d'appui.

Montant TTC des travaux : 11 955 €

Financement :

Anah = 4 291 € / **Département** = 300 € / **GTM** = 700 €, soit un total de 5 291 € [44%]



► Couple avec 2 enfants aux ressources intermédiaires



Projet de travaux :

Rénovation globale d'une maison ancienne de 150 m² pour atteindre le niveau BBC : menuiseries, isolation des murs et de la toiture en matériaux biosourcés, système de chauffage et production d'eau chaude en combiné bois-solaire, ventilation.

Montant des travaux de rénovation énergétique : 110 000€

Financement :

Anah = 9 000€ / **Département** = 12 500€ / **Région** = 9 500€, soit un total de 31 000€ [28%]

► Propriétaire bailleur

Projet de travaux :

Rénovation globale d'un appartement dégradé et vacant de 61 m² : menuiseries, isolation des murs, ventilation, pose d'un ballon thermodynamique, mise aux normes de l'électricité et de la plomberie.

Montant des travaux : 45 000€

Financement :

Anah = 12 744 € / **Département** = 1 000 € / **Région** = 9 150 € / **GTM** = 13 500€, soit un total de 36 394 € [80%]



QUI CONTACTER, pour quels travaux ?



Travaux de rénovation et d'amélioration
énergétique / logement dégradé



Travaux d'adaptation
au maintien à domicile



VOUS ÊTES
propriétaire occupant
ou locataire



Prenez contact avec la plateforme
de renseignement **GTM Rénov'**
pour vérifier votre éligibilité au dispositif
Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat [OPAH].

VOUS ÊTES
éligible



Contactez
SOLiHA
pour être
accompagné
dans votre
projet



VOUS N'ÊTES PAS
éligible



GTM Rénov'
vous renseigne
sur les autres aides
disponibles et sur les
aspects techniques
de votre projet



VOUS ÊTES
propriétaire
bailleur



VOUS ÊTES
copropriétaire
et souhaitez
lancer un projet
de rénovation
pour les parties
communes de
votre immeuble



Contactez
SOLiHA
pour vérifier
votre éligibilité
et être accompagné
dans votre projet



VOUS ÊTES
propriétaire occupant,
locataire
ou propriétaire
bailleur



Contactez
directement SOLiHA
pour vérifier
votre éligibilité
et être accompagné
dans votre projet

Coordonnées & permanences (sur rendez-vous)

► Pensez à vous munir de votre avis d'imposition

Permanences GTM Rénov' : Les 7 Vents
02 33 19 00 10 / info-energie@7vents.fr

📍 **Bréhal - pôle de proximité intercommunal**
[14, rue de la Gare]
Le 2^e vendredi du mois de 14 h à 17 h

📍 **Granville - siège de GTM**
[197, av. des Vendéens]
Le 4^e vendredi du mois de 9 h à 17 h

📍 **La Haye-Pesnel - pôle de proximité intercommunal**
[59, rue de la Libération]
Le 2^e vendredi du mois de 9 h à 12 h

Calendrier des permanences disponible sur
granville-terre-mer.fr [rubrique Habitat]

Permanences OPAH : SOLiHA
02 31 86 70 50 / contact@solihanormandie.fr

📍 **Bréhal - pôle de proximité intercommunal**
[14, rue de la Gare]
Le 2^e mardi du mois de 9 h à 13 h

📍 **Granville - siège de GTM**
[197, av. des Vendéens]
Le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 13 h

📍 **La Haye-Pesnel - pôle de proximité intercommunal**
[59, rue de la Libération]
Le 4^e vendredi du mois de 12 h 30 à 16 h 30

📍 **Saint-Pair-sur-Mer - hôtel d'entreprises**
[295, rue de Jersey]
Le 3^e mercredi du mois de 13 h à 17 h

Service Habitat de GTM : 02 33 69 20 68
service.habitat@granville-terre-mer.fr